

## Annexe II

En vertu des articles 8 al. 1 et 9 al. 2 du Règlement de l'EMHMS, la présente Annexe fixe les tarifs de location des instruments mis à disposition des élèves, et les tarifs des cours. La présente Annexe pourra être modifiée en tout temps ; le cas échéant, une communication officielle sera faite aux élèves et à leurs parents.

	Public cible	Cours d'instrument	Atelier Solfège	Musique d'ensemble	Tarifs annuels
<b>Initiation musicale</b>	Jusqu'en 4 <sup>ème</sup> Harnos	Aucun	Aucun	Aucun	CHF 345.-
<b>Cycle I</b>	Dès la 4 <sup>ème</sup> Harnos	Obligatoire : cours individuels de 30 minutes	Obligatoire : 33 cours collectifs de 50 minutes	Recommandé : 16 ateliers de musique de chambre de 60 minutes	CHF 390.-
<b>Cycle II</b>	Dès la 4 <sup>ème</sup> Harnos selon classement ou évaluation de passage	Obligatoire : cours individuels de 40 minutes	Obligatoire : 33 cours collectifs de 50 minutes	Obligatoire : participation à l'HJS selon le plan de répétitions communiqué avant chaque session	CHF 730.-
<b>Cycle III</b>	Dès la 4 <sup>ème</sup> Harnos selon classement ou évaluation de passage	Obligatoire : cours individuels de 50 minutes	Obligatoire : 33 cours collectifs de 50 minutes	Obligatoire : participation à l'HMS et à l'HJS selon le plan de répétitions communiqué avant chaque session	CHF 1'080.-
<b>Atelier Solfège</b>					<b>CHF 345.-</b>
<b>Location d'instrument</b>					CHF 100.-

Etat au 1<sup>er</sup> mai 2025